Pour l'année scolaire 2025-2026, la campagne de bourse nationale d'études du second degré est ouverte du 1er septembre 2025 au 16 octobre 2025 inclus.

Durant cette période, la demande de bourse s'effectuera via le service en ligne de demande de bourse ou via le formulaire Cerfa (téléchargeable en ligne sur le site du ministère <a href="https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728">https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728</a> ou à retirer et déposer auprès du secrétariat de gestion).

Pour rappel, cette démarche concerne uniquement les responsables d'élève qui n'ont pas consenti à l'étude automatique de leur droit à bourse lors de l'inscription ou de la réinscription de leur enfant.